

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INKIPIT MANDAT CROISSANCE

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0013482353 - C

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30% MSCI EMU Net Total Return ; 30% MSCI World All Countries. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : L'allocation d'actifs du FCP est discrétionnaire et cherche à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, via une gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

Les mouvements tactiques à horizon moyen terme sont basés sur notre analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés. Ils cherchent à générer de la performance en profitant des mouvements des différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change). Les mouvements tactiques à horizon court terme sont basés sur l'analyse des différents risques pouvant affecter le comportement des actifs à court terme. Ces deux approches de gestion tactique, à court et moyen terme, se veulent complémentaires et décorréliées.

L'allocation stratégique est principalement composée d'actions. L'exposition globale du FCP au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 20 et 80% maximum de l'actif net (le risque action est constitué des dérivés, des actions, des dérivés intégrés et des OPC à dominante action) et porte sur des entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale présentant le meilleur profil de performance économique selon notre analyse (dont 50% maximum de l'actif net en actions de petites capitalisations ayant une capitalisation boursière au jour de l'achat inférieure à 4 milliard d'euro et 50% maximum de l'actif net en actions de pays émergents).

Le portefeuille peut être investi en obligations d'Etats et privées, de la zone euro et internationales hors zone euro, investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, en obligations convertibles, en titres de créances et instruments du marché monétaire, dans les limites suivantes :

- à hauteur de 100% maximum en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
- de 0 à 80% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments monétaires ;
- de 0 à 80% maximum de l'actif net en dette d'Etat ;
- de 0 à 80% maximum de l'actif net en dette privée ;

- à hauteur de 50% maximum de l'actif net en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées ;
- à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations convertibles.

Les Fonds sous-jacents sélectionnés pour la gestion du FCP peuvent investir jusqu'à 100% de leur actif en obligations convertibles contingentes (« Coco Bonds »). L'exposition indirecte maximale du FCP aux Coco Bonds est de 40% de l'actif.

L'exposition globale du FCP au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10.

L'exposition du FCP au risque de change est limitée à 100% de l'actif.

Le FCP peut utiliser des futures, des options des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

L'actif du FCP peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés dont 25% maximum en obligations convertibles (le Fonds n'a pas vocation à investir en direct dans des Coco Bonds).

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

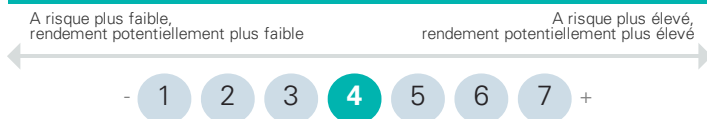
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|--|--|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition aux marchés actions, taux et de change explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rends sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- **Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

| | |
|-----------------|----|
| Frais d'entrée | 0% |
| Frais de sortie | 0% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

| | |
|----------------|--------|
| Frais courants | 2,02%* |
|----------------|--------|

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|--|
| Commission de performance | 15% TTC au delà de la performance de l'indicateur de référence |
|---------------------------|--|

Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :

*Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées se fonde sur une estimation de frais du 1er exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 15/04/2020

Devise : EUR

Indicateur de référence :

40% ICE BofAML Euro Broad Market ; 30% MSCI AC World ; MSCI EMU Net Total Return L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de Lazard Frères Gestion.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **15/04/2020**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.